

# PORTAIL *Famille*

## GUIDE D'UTILISATION

### NOUVEAU !

Des démarches et un suivi  
100 % dématérialisés

Demandes de  
places en crèches,  
inscriptions  
scolaires et  
périscolaires





**La Ville de Lognes lance un nouveau Portail Famille, plus intuitif, avec des démarches dématérialisées afin de faciliter la vie des familles et la gestion quotidienne des inscriptions et réservations.**

Avec ce Portail Famille, vous pourrez effectuer vos demandes et inscrire vos enfants :

- demandes de places en crèches,
- inscriptions à l'école et aux activités périscolaires,
- réservations de centres de loisirs **(à partir de septembre 2021)**.

Ce nouveau portail vous permettra également de suivre vos factures, mettre à jour vos coordonnées, signaler un changement de situation, adresser vos demandes avec un état de leur suivi mais aussi stocker en toute sécurité des documents numérisés.

Pour vous accompagner sur ce nouvel espace, nous avons conçu ce guide d'utilisation. À travers ces quelques pages, nous vous guidons dans vos premières démarches et présentons toutes les fonctionnalités dont vous pouvez bénéficier.

L'Accueil Citoyen reste à la disposition des familles qui ne pourraient pas effectuer leurs démarches en ligne (accueil sur RDV).

*À vos côtés pour vous accompagner*

Pour toutes questions ou aide à l'utilisation, n'hésitez pas à nous contacter par email à l'adresse [inscription.scolaire@mairie-lognes.fr](mailto:inscription.scolaire@mairie-lognes.fr) ou par téléphone au 01 60 06 88 88.



## LES NOUVEAUTÉS

Des démarches 100 % dématérialisées avec :

- Des actualités sur le fonctionnement et les activités de l'accueil de loisirs de votre enfant, son école, la restauration, les fermetures éventuelles...
- Un état de suivi du traitement de vos demandes, des attestations disponibles en ligne.
- L'envoi de pièces jointes et la conservation des documents.
- Un paiement sécurisé.
- Un planning de réservation unique pour tous les enfants de la famille et toutes les activités municipales.
- Différentes possibilités de connexion : ordinateur, tablette et smartphone avec un compte pour chacun des parents (optionnel).
- Une actualisation immédiate de vos données personnelles, sans vous déplacer.

### Et aussi

A partir d'octobre 2021, toutes les prestations sur une seule et même facture, du Périscolaire à la Petite Enfance (sauf restauration scolaire - voir appli App'Table, p10).

## CONNEXION ET PREMIÈRES DÉMARCHES

Accédez au portail famille via ce lien : <https://portalsl.agoraplus.fr/lognes>  
Cliquez sur "se connecter" et entrez vos identifiants (adresse mail et mot de passe).

### Première connexion

#### 1/ Vous étiez utilisateur du précédent portail famille ?

Vos informations ont été conservées. Il vous suffit de cliquer sur « se connecter » et d'indiquer votre adresse e-mail utilisée pour la connexion au précédent portail, puis sur « mot de passe oublié » pour générer un nouveau mot de passe. Vous recevrez alors un e-mail afin de le réinitialiser. Vous pourrez ensuite vous connecter normalement.

#### 2/ Vous n'étiez pas utilisateur du précédent portail famille ?

Cliquez sur « créer votre compte ». Indiquez votre adresse e-mail, nom, prénom et date de naissance. Vous recevrez alors un e-mail comprenant un mot de passe temporaire. Cliquez ensuite sur « se connecter » et entrez votre adresse mail et votre mot de passe temporaire. Il vous sera alors demandé de créer votre propre mot de passe personnel.

### Démarches obligatoires

Lors de votre première connexion au nouveau portail famille, vous devrez effectuer certaines démarches et joindre certains justificatifs nécessaires à la création de votre espace famille.

#### Liste des démarches à effectuer :

- création et mise à jour des contacts de la famille,
- saisie des données du foyer,
- mise à jour de la fiche sanitaire.

→ **Conseil** Avant de commencer ces démarches, munissez-vous des pièces à joindre suivantes :

- livret de famille,
- pages vaccination du carnet de santé,
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois) ou attestation d'hébergement,
- carte d'allocations familiales et notification de paiement,
- en cas de changement de situation de famille : jugement de divorce ou attestation délivrée par le juge pour la garde de l'enfant pour les parents séparés et non mariés ou attestation signée des deux parents avec copies des cartes d'identité.

*Créer un mot de passe sécurisé*

Votre mot de passe doit être composé d'au moins 8 caractères dont :  
1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial.

# PAGE D'ACCUEIL

**MENU**  
vous permet d'accéder rapidement à votre compte (mes enfants, mon profil, mes tarifs...)

**REVENIR À LA PAGE D'ACCUEIL**

**MÉDIAS**  
Retrouvez ici les actualités sur les inscriptions et le fonctionnement des centres de loisirs, des crèches et des écoles... et d'autres actualités municipales.

**RÉSERVATIONS**  
Accédez au planning de la semaine pour visualiser, modifier ou annuler vos réservations.

**Messages envoyés par les services de la Ville.**

**INFORMATIONS PERSONNELLES**  
Coordonnées, fiches contacts...

**FACTURES EN COURS**  
Elles peuvent être payées en ligne en cliquant sur "Payer".

**Astuce**  
Pensez au prélèvement automatique !

**BOÎTE DE RÉCEPTION**  
Messages envoyés par les services de la Ville.

**DÉMARCHES EN COURS**  
Les démarches engagées mais non terminées sont ici. Vous pouvez les reprendre à tout moment pour les compléter puis les envoyer aux services de la Ville.

**DÉMARCHES DISPONIBLES**  
Effectuez en ligne des nouvelles démarches (changement d'adresse, de téléphone, ajout d'un contact pouvant récupérer vos enfants...).

**STATUT DE MES DÉMARCHES**  
Point d'avancement des démarches en cours de traitement.

**PRATIQUE**  
Retrouvez ici la présentation des fonctionnalités du nouveau portail famille, le guide d'utilisation ainsi que d'autres informations.

**PAYER VOS FACTURES**

**LOGNES Accueil Portail Famille**

Médias (0)  
Aucune donnée trouvée

Payer les factures (0)  
Aucune facture impayée à montrer.

Mes démarches en cours (0)  
Aucun processus à montrer.

Boîte de réception (0)  
Pas de nouveaux messages

Démarche(s) disponible(s) (10)

Création et mise à jour des contacts de la famille	DÉBUT
Demande de place en crèche	DÉBUT
Inscription à la restauration scolaire	DÉBUT
Inscription aux activités périscolaires	DÉBUT
J'adhère au prélèvement automatique	DÉBUT

TOUT VOIR

Statut de mes démarches

226 - Création et mise à jour des contacts de la famille	11/05/2021 - 11/05/2021	🚫
--	-------------------------	---

TOUT VOIR

Mes documents  
Aucune donnée trouvée

01/05/2021

**Bienvenue sur le nouveau portail famille**

Disponible 24h/24h le portail familles vous offre un accès à différents services en ligne pour simplifier vos démarches liées aux activités périscolaires et de la petite enfance.  
Au sein de ce portail, vous pouvez donc :

- régler en ligne vos factures de la petite enfance et du périscolaire grâce à un système de paiement entièrement sécurisé
- ...

En savoir plus →

# RÉSERVATION ET ANNULATION D'UNE ACTIVITÉ

Filtrez les activités que vous souhaitez afficher.

Filtrez l'affichage de tous les enfants du foyer ou seulement certains.

**EFFECTUER UNE RÉSERVATION**  
Cliquez sur l'activité souhaitée directement sur le planning.

**ANNULER LA RÉSERVATION À UNE ACTIVITÉ**  
Cliquez sur l'activité réservée (fond vert), elle passe en jaune. Cliquez sur enregistrer, elle n'est plus réservée (une fenêtre récapitulative vous confirme l'annulation).  
➔ **Attention** Une annulation hors délai (voir page 10) entraîne le maintien de la facturation (sauf justificatif médical).

The screenshot shows a reservation planning interface. At the top, there are filters for 'Réelle' (Real) and 'Type' (Type). Below the filters is a calendar grid for the week of 24-30/05/2021. The grid shows activities for Jeanne and Clément. A specific activity '01 - Mercredi - Grand Bassin' is highlighted in green. At the bottom, there is a navigation bar with 'ACCUEIL' and 'AIDE' buttons.

Les activités **Petite Enfance et accueils du matin et du soir** ne sont pas soumises à la réservation mais apparaissent sur le planning à titre informatif.

**Aide**  
Affichez la légende des couleurs

**Légendes des couleurs**  
Couleurs associées au calendrier.

ACTIVITÉ Non réservé	ACTIVITÉ Complet
ACTIVITÉ Demande de réservation	ACTIVITÉ Complet. Inscrit en liste d'attente
ACTIVITÉ Réservé	ACTIVITÉ Aucune réservation n'est requise
ACTIVITÉ Annuler la modification	Prix majoré
ACTIVITÉ Congés définis	Fréquentation déjà saisie.

**ANNULER UNE SEMAINE TYPE**  
Passez en semaine type. Cliquez en haut à droite sur "annuler". Choisissez les créneaux que vous souhaitez annuler sur la période choisie.

**RÉSERVER SON ANNÉE EN UNE FOIS**  
Plutôt que de faire des réservations manuellement chaque semaine, vous pouvez tout réserver en une fois. **Pour cela, passez de semaine réelle en semaine type** en cliquant sur l'icône en haut à gauche du planning.



L'affichage change pour vous proposer une semaine type vierge. Comme pour les réservations, sélectionnez les créneaux souhaités et cliquez sur appliquer. Une nouvelle fenêtre s'ouvre pour choisir la période d'application de la semaine type. Il est aussi possible d'appliquer une réservation une semaine sur 2. Répétez l'opération à partir d'une semaine de vacances pour réserver les accueils de loisirs pour toutes les vacances.

# Mémo réservations périscolaires

Important ! Une annulation hors délai entraîne le maintien de la facturation (sauf justificatif médical).

Accueil de loisirs du mercredi	Accueil de loisirs des vacances	Accueil du matin et du soir
Soumis à réservation	Soumis à réservation	Non soumis à réservation (facturation à la présence effective) Réactualiser chaque année le dossier administratif
Tarif calculé en fonction du quotient familial		
Pré-inscription ou modification possible jusqu'à 7 jours avant. Au-delà, une majoration est facturée.	Inscription possible jusqu'à 3 semaines précédentes les vacances.	

## UNE NOUVELLE APPLI POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE



Pour les réservations/annulation et paiement de la restauration scolaire, l'application d'Elior reste votre outil de référence. A partir du 1<sup>er</sup> juin 2021, une toute nouvelle application est mise en place : plus moderne, avec davantage de fonctionnalités.

➔ **Attention** Avant de pouvoir utiliser cette nouvelle application, une inscription administrative est nécessaire afin d'ouvrir vos droits à la restauration. Pour cela, **il faudra avant chaque année scolaire compléter la démarche « Inscription administrative à la restauration scolaire » sur le nouveau portail famille**. Une fois cette démarche réalisée, vos réservations se feront comme d'habitude à partir de l'application.

# App' Table

l'appli qui vous dit tout sur la cantine

Qualité des produits

Menus de la semaine

Nutri-Score

Allergènes

Blog

## Téléchargez App' Table



[apptable.elior.com](http://apptable.elior.com)



# A vos côtés pour vous accompagner

Pour toutes questions ou aide à l'utilisation, n'hésitez pas à nous contacter par email à l'adresse [inscription.scolaire@mairie-lognes.fr](mailto:inscription.scolaire@mairie-lognes.fr) ou par téléphone au 01 60 06 88 88.

Mairie de Lognes  
11, esplanade des Droits de l'Homme  
77185 Lognes

## Mes identifiants

### PORTAIL FAMILLE

<https://portalssl.agoraplus.fr/lognes>

Identifiant

Mot de passe

### ELIOR

<https://apptable.elior.com/connexion>

Identifiant

Mot de passe



MAIRIE-LOGNES.FR